





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX  
EN PROVENCE N° DL.2021-556**

**Séance publique du**

**26 mars 2021**

**Présidence de Gérard BRAMOULLÉ  
Adjoint au Maire**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20210326- lmc1193507-DE-1-1
Date de signature : 01/04/21
Date de réception : jeudi 1 avril 2021
 <b>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE:</b> - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓ 

**OBJET : SERVICE CIVIQUE - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION - SIGNATURE D'UNE  
CONVENTION**

Le 26 mars 2021 à 14h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans l'Amphithéâtre De La Verrière, 10 Rue des allumettes, 13 100 Aix-en-Provence, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 19/03/21, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

Monsieur Jonathan AMIACH, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Kayané BIANCO, Madame Brigitte BILLOT, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Joëlle CANUET, Monsieur Rémi CAPEAU, Monsieur Pierre-Emmanuel CASANOVA, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Agnès DAURES, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO ANTONUCCI, Monsieur Cyril DI MEO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Marc FERAUD, Madame Stéphanie FERNANDEZ, Monsieur Jean-Christophe GRUVEL, Monsieur Sellam HADAOUI, Madame Elisabeth HUARD, Madame Claudie HUBERT, Monsieur Philippe KLEIN, Madame Gaëlle LENFANT, Madame Perrine MEGGIATO, Madame Arlette OLLIVIER, Monsieur Alain PARRA, Monsieur Marc PENA, Madame Anne-Laurence PETEL, Madame Josy PIGNATEL, Madame Laure SCANDOLERA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Solène TRIVIDIC, Monsieur Jean-Louis VINCENT, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

Madame Laurence ANGELETTI à Madame Josy PIGNATEL, Madame Dominique AUGÉY à Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Béatrice BENDELE à Monsieur Alain PARRA, Monsieur Jacques BOUDON à Monsieur Jean-Christophe GRUVEL, Monsieur Pierre-Paul CALENDINI à Madame Anne-Laurence PETEL, Madame Françoise COURANJOU à Monsieur Rémi CAPEAU, Monsieur Gilles DONATINI à Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Jean-François DUBOST à Madame Joëlle CANUET, Madame Amandine JANER à Monsieur Pierre-Emmanuel CASANOVA, Madame Sophie JOISSAINS à Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Maryse JOISSAINS MASINI à Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Monsieur Salah-Eddine KHOUIEL à Monsieur Sellam HADAOUI, Madame Sophie MEYNET DE CACQUERAY à Madame Elisabeth HUARD, Monsieur Stéphane PAOLI à Monsieur Francis TAULAN, Monsieur Pierre SPANO à Madame Agnès DAURES, Madame Fabienne VINCENTI à Madame Perrine MEGGIATO.

**Excusés sans pouvoir :**

Madame Françoise TERME.

Secrétaire : Madame Kayané BIANCO

Madame Brigitte DEVESA donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S QUALITE DE VIE  
Direction Jeunesse Petite Enfance,  
Enfance

RAPPORT POUR  
LE CONSEIL MUNICIPAL  
DU 26 MARS 2021

Nomenclature : 7.5  
Subventions

-----

**RAPPORTEUR** : Madame Brigitte DEVESA

**Politique Publique : 12-DEVELOPPEMENT DES SERVICES DE PROXIMITE AUX AIXOISES ET AIXOIS**

**OBJET** : SERVICE CIVIQUE - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION - SIGNATURE D'UNE CONVENTION- Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Depuis 2012, la Ville d'Aix-en-Provence soutient le dispositif du Service Civique Volontaire, qui permet à des jeunes de 16 à 25 ans de s'engager sur des missions citoyennes d'intérêt général pendant plusieurs mois.

Coordonné par la Direction Jeunesse, un partenariat avec l'Association Unis Cité, agréée pour ce faire, met en œuvre ce dispositif en assurant le recrutement, l'accompagnement et le suivi de ces jeunes au sein des services de la Ville.

Une promotion de 24 jeunes par an se renouvelle donc depuis plusieurs années, permettant aux volontaires de découvrir la vie municipale et de proposer des projets en direction des usagers aixois.

Le Développement Durable faisant partie des priorités de ce mandat, les actions de la nouvelle promotion 2020-2021 auront pour objectifs de mettre en œuvre des propositions en lien avec le plan DD de la ville auprès de certains services municipaux.

Ainsi, les 24 jeunes ambassadeurs du développement durable seront encadrés et épaulés par des référents municipaux, et seront accueillis par groupe de 2 à 6, quatre jours par semaine au sein de 6 directions de la Ville :

- la direction des moyens généraux afin d'améliorer les pratiques des services municipaux en matière d'éco-responsabilité des agents de la Ville ;

- le service du garage municipal pour valoriser l'utilisation du vélo en milieu urbain ;
- le Parc Naturel Urbain pour le développer et le faire connaître ;
- les Serres Municipales de la Ville afin d'accompagner les projets de végétalisation citoyenne et éducative ;
- la direction du Développement Durable pour déployer des missions sur Tri des déchets ;
- la bibliothèque Méjanès sur la conception et la mise en œuvre d'animation autour de la lecture et du jeu

Leur mission et leur présence pour la ville s'étendra du 4 janvier au 4 août.

A l'issue de la promotion, la Direction Jeunesse et la Direction Développement Durable effectueront une évaluation de cette première expérience novatrice.

En conséquence, je vous demande, mes chers collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** le renouvellement de la mise en œuvre de ce dispositif sur la Ville d'Aix en Provence pour la promotion 2021,
- **ADOPTER** la convention correspondante annexée,
- **AUTORISER** Madame le Maire ou son Adjoint Délégué à signer la convention d'objectifs avec Unis Cité,
- **DÉCIDER** l'attribution de la subvention d'un montant de 62 000 € (soixante-deux mille euros) pour financer le fonctionnement de 24 jeunes volontaires pour la période du 4 janvier au 3 août 2021 à l'association Unis Cité,
- **DIRE** que le montant de 62 000 € (soixante-deux mille euros) sera imputé sur la ligne budgétaire 6779 qui présente les disponibilités suffisantes.

DL.2021-556 - SERVICE CIVIQUE - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION - SIGNATURE  
D'UNE CONVENTION-

Présents et représentés	: 54
Présents	: 38
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 54
Pour	: 54
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

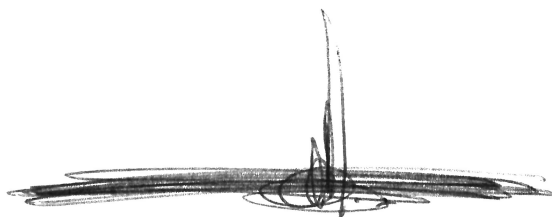
NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité  
le rapport qui précède.

Ont signé Gérard BRAMOULLÉ, Adjoint au Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint ou le conseiller municipal délégué,  
Madame Amandine JANER

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Amandine JANER', written over a horizontal line.

---

1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»



L'ANNEXE DE LA DELIBERATION  
RECHERCHEE PEUT ÊTRE CONSULTÉE  
AUPRES DE :

LA DIRECTION DES ASSEMBLEES ET DE LA  
VIE INSTITUTIONNELLE

HÔTEL DE VILLE  
13616 AIX-EN-PROVENCE CEDEX1

DU LUNDI AU VENDREDI, DE 9H00 A 16H00

Courriel : [assemblees@mairie-aixenprovence.fr](mailto:assemblees@mairie-aixenprovence.fr)

Téléphone : 04 42 91 90 00